

# 12 propositions du MEDEF

## pour faciliter l'accès des PME aux marchés publics

Le MEDEF porte 12 propositions fortes qui répondent à 3 grands objectifs :

### ***Assurer un juste équilibre entre « massification » et qualité des achats pour améliorer la performance de la dépense publique :***

- 1) Améliorer la programmation des achats et favoriser les rencontres avec les entreprises du secteur concerné lors de la phase de veille préalable (sourçage) ;
- 2) Adapter les exigences de capacités techniques et financières au marché à réaliser ;
- 3) Simplifier les dossiers de consultation et les cahiers des charges ;
- 4) Faciliter et stimuler la mise en œuvre concrète des allotissements techniques mais aussi géographiques ;
- 5) Appliquer le critère du mieux-disant en privilégiant les critères qualitatifs tels que l'innovation ou l'insertion professionnelle des publics en difficulté via l'apprentissage dans le cadre strict des conditions d'exécution du marché ;
- 6) Détecter systématiquement les offres anormalement basses et supprimer le risque pénal de favoritisme qui pèse sur les acheteurs publics ;
- 7) Encadrer la négociation de façon transparente, en imposant notamment à l'acheteur d'annoncer le dernier tour sur le prix.

### ***Soutenir la trésorerie des entreprises :***

- 8) Mettre en place une subrogation de créances par BPI France adossée aux régions afin que les entreprises ne subissent plus des retards de paiement dissuasifs ;
- 9) Augmenter au minimum le montant de l'avance obligatoire de 5 % à 10% du montant du marché ;
- 10) Diminuer la retenue de garantie de 5 % à 3 % et l'accélération de son paiement à l'entreprise (suppression du délai d'un mois après l'expiration du délai de garantie ;
- 11) Diminuer les cautions de bonne fin de travaux et permettre d'utiliser le matériel livré en garantie.

### ***Encourager la dynamique européenne :***

- 12) Relancer une dynamique de type SBA (Small Business Act).